

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Commune de Saint-Benoît
Direction des Affaires Générales et Financières
Service Achat
25 rue Auguste de Villèle
97470 Saint-Benoît
Tél. 02 62 50 88 00 Fax. 02 62 50 88 01

2. OBJET DU MARCHÉ :

Marché de fournitures de bureau pour la Commune de Saint-Benoît – Années 2019 et 2020

3. DUREE ET LIEU D'EXECUTION :

Durée du marché : Elle est fixée à 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2019. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 1 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 2 ans.

Lieu d'exécution : Territoire de la Commune de Saint Benoît

4. PROCEDURE

Marché à procédure adaptée et accord-cadre à bons de commande en application des articles 27 et 78 – I alinéa 3 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

5. DECOMPOSITION ET MONTANTS ANNUELS DU MARCHÉ :

Le présent marché se décompose en **5 lots** :

❖ **Lot N°1, portant sur : PAPETERIE**

Minimum annuel de : 2 000,00 € HT

Maximum annuel de : 12 000,00 € HT

❖ **Lot N°2, portant sur : CONSOMMABLES INFORMATIQUES**

Minimum annuel de : 2 000,00 € HT

Maximum annuel de : 25 000,00 € HT

❖ **Lot N°3, portant sur : CLASSEMENT**

Minimum annuel de : 1 000,00 € HT

Maximum annuel de : 7 000,00 € HT

❖ **Lot N°4, portant sur : SUPPORT ECRITURE**

Minimum annuel de : 800,00 € HT

Maximum annuel de : 2 000,00 € HT

❖ **Lot N°5, portant sur : ACCESSOIRES DIVERS**

Minimum de :	1 000,00 € HT
Maximum de :	4 000,00 € HT

Le candidat peut répondre à un ou plusieurs lots.

6. CRITERES POUR LE CHOIX DU PRESTATIRE :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Pour les lots n°1 : Papeterie et n°5 : Accessoires divers :

1. **Prix : 50%**
2. **Valeur technique : 40 %** (voir article 6 du Règlement de Consultation)
3. **Délai de livraison : 10%**

➤ **Pour les lots n°2: Consommables informatiques ; n° 3 : Classement et n° 4 : Support écriture :**

1. **Prix : 80%**
2. **Délai de livraison : 20%**

7. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré gratuitement par voie dématérialisée directement **sur le site du profil acheteur de la commune :** <http://www.achatpublic.com>

8. DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 17 septembre 2018 à 12h00 (heure locale) soit 10h00 (heure de Paris).

9. LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres peuvent être déposées de deux manières :

- **Soit** à déposer ou à envoyer par voie postale avec avis de réception à l'adresse suivante avant la date et l'heure limites fixées dans le cadre du présent avis : **Mairie de Saint-Benoît - Service de la Commande Publique – BP 61 - 97 470 SAINT-BENOIT**
Tél. 0262 50 88 00 - Fax : 0262 50 88 01
- **Soit** les candidats peuvent également s'ils le souhaitent transmettre leurs offres **par voie dématérialisée sur le profil acheteur** <http://www.achatpublic.com>

10. DATE D'ENVOI DE L'AVIS AUX PUBLICATIONS (PRESSES LOCALES + BOAMP) :

Le 21 août 2018

Fait à Saint-Benoît le 21 août 2018

Signature :

M. Gérard PERRAULT,

Pour le Maire et par délégation, Le deuxième adjoint délégué à l'Aménagement du Territoire, à l'Urbanisme et l'Habitat Equipements structurants, Agriculture